



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 9 mars 2016 — N° 149

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Coopérative de consommation de Saint-Alexis.

---

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marcelina Jugureau, présidente et cofondatrice de Systèmes Agro MJ inc.

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de la circonscription de Chutes-de-la-Chaudière.

---

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Carnaval de Sherbrooke.

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de demander de réinvestir dans le développement de logements sociaux.

**9 mars 2016**

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter Mme Janny Gaspard pour sa participation à des rencontres internationales sur l'entrepreneuriat.

---

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Alain Côté pour son parcours professionnel et sa contribution à la communauté de Drummondville.

---

M. Coiteux (Nelligan) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilles Meloche, maire de Delson.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner la création du Fonds d'innovation et de développement économique local de la Matanie.

---

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la nutrition.

---

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

9 mars 2016

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 590 Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 590.

---

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 592 Loi concernant la sélection des sénateurs représentant le Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 592.

### **Dépôts de documents**

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport sur la mise en application du chapitre VI.1 du Code des professions relativement à l'encadrement de la psychothérapie.

(Dépôt n° 1955-20160309)

**9 mars 2016**

---

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport sur l'application de la Loi sur les sociétés par actions.  
(Dépôt n° 1956-20160309)

---

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel 2014 de l'Administration régionale Kativik;  
(Dépôt n° 1957-20160309)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016.  
(Dépôt n° 1958-20160309)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 décembre 2015 par M. Roberge (Chambly) concernant l'élargissement de la Route 112 entre Saint-Hubert et Chambly;  
(Dépôt n° 1959-20160309)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 9 février 2016 par M. Turcotte (Saint-Jean) concernant la situation des laboratoires de l'Hôpital du Haut-Richelieu et le projet Optilab;  
(Dépôt n° 1960-20160309)

La réponse à la question écrite n° 151 concernant les demandes d'accès à l'information du deuxième groupe d'opposition à Hydro-Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 février 2016 par Mme Soucy (Saint-Hyacinthe).  
(Dépôt n° 1961-20160309)

---

**9 mars 2016**

---

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

(Dépôt n° 1962-20160309)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 46 des Règles de fonctionnement, il est convenu de reporter au 16 mars 2016 le dépôt d'une pétition par M. Pagé (Labelle).

---

M. Therrien (Sanguinet) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 299 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition à l'implication de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale dans le dossier du transfert des emplois d'Air Canada vers Aveos.

(Dépôt n° 1963-20160309)

---

Deux extraits de pétition concernant la reconnaissance et le soutien aux proches aidants sont déposés par Mme Lavallée (Repentigny) :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 19 citoyens et citoyennes du Québec;

(Dépôt n° 1964-20160309)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 3 citoyens et citoyennes du Québec.

(Dépôt n° 1965-20160309)

**9 mars 2016**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Lavallée (Repentigny) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 576 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance et le soutien aux proches aidants.

(Dépôt n° 1966-20160309)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

M. Traversy (Terrebonne), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant la compagnie TransCanada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Paradis (Lévis), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant l'incorporation des médecins; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), Mme Lavallée (Repentigny) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue la mémoire du père  
Benoît Lacroix, décédé le 2 mars 2016;



9 mars 2016

---

QU'elle rende hommage à cet homme de foi et à cette figure intellectuelle marquante pour tout le Québec;

QUE les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Spénard (Beauce-Nord) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant l'évasion et l'évitement fiscaux; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document d'information sur le transport rémunéré de personnes par automobile;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 81, Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres;

9 mars 2016

---

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec.

---

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 8 mars 2016, sur la motion de M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposant que le principe du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, soit maintenant adopté.

À 13 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

9 mars 2016

---

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est ajourné au nom de Mme Maltais (Taschereau).

---

Les travaux reprennent à 15 h 01.

---

#### **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Marceau (Rousseau) propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce la hausse de 1 500 \$ du fardeau fiscal des familles québécoises découlant des deux derniers budgets du gouvernement libéral;

QU'elle exige du gouvernement libéral que le budget 2016-2017 n'inflige aucune hausse du fardeau fiscal des familles.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

**9 mars 2016**

---

À la fin de son intervention, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE la motion du député de Rousseau soit amendée de la manière suivante :

À la suite du deuxième paragraphe, ajouter les mots « QU'elle lui demande de procéder à des baisses d'impôt substantielles permettant d'accroître la consommation des ménages et de stimuler l'économie québécoise ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale dénonce la hausse de 1 500 \$ du fardeau fiscal des familles québécoises découlant des deux derniers budgets du gouvernement libéral;

QU'elle exige du gouvernement libéral que le budget 2016-2017 n'inflige aucune hausse du fardeau fiscal des familles.

QU'elle lui demande de procéder à des baisses d'impôt substantielles permettant d'accroître la consommation des ménages et de stimuler l'économie québécoise.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Marceau (Rousseau) et sur la motion d'amendement de M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) refuse la proposition d'amendement de M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

9 mars 2016

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposant que le principe du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 10 mars 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 27, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 10 mars 2016, à 9 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**